

LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel

ARCHITECTURE — GÉNIE CIVIL — TRAVAUX PUBLICS

JURISPRUDENCE

Acte de commerce. — Edification d'immeubles. — Malfaçons. — Instance commerciale introduite par le propriétaire contre l'entrepreneur. — Compétence.

Dans un contrat ayant pour objet la construction d'une maison, si le propriétaire n'a pas fait acte de commerce en faisant édifier sa maison, l'entrepreneur fait au contraire acte de commerce en acceptant l'entreprise des travaux de cette construction. Par suite, le Tribunal de commerce devant lequel il est cité est compétent pour connaître de l'instance en dommages-intérêts introduite devant lui à raison des malfaçons constatées dans le travail confié à l'entrepreneur.

L'HYDRAULIQUE APPLIQUÉE

ÉCOULEMENT DES LIQUIDES DANS LES TUYAUX DE CONDUITE

— SUITE —

Jusqu'ici nous avons supposé que les conduites se prolongeaient en ligne droite, mais en pratique le tracé de ces conduites présente de nombreux changements de direction. Ces diverses directions doivent être reliées par des tuyaux intermédiaires arrondis, à moins que deux tuyaux de directions différentes soient embranchés directement, auquel cas on dit que le raccordement se fait par un coude brusque.

Il est évident qu'à ces divers changements de direction les filets liquides viennent se buter contre les parois des conduites, d'où résultent des chocs et des remous qui doivent déterminer nécessairement des pertes de charge d'autant plus importantes que la transition sera moins bien ménagée et que le raccord se fera par coude brusque ou par une courbure de faible rayon.

Il est impossible de déterminer ces pertes de charge par le calcul, mais des formules empiriques ont été établies qui permettent de déterminer approximativement dans chaque cas la perte de charge relative soit aux changements brusques, soit aux changements de direction par coudes arrondis.

La formule suivante, établie par Navier, est applicable au calcul de la perte de charge dans un coude arrondi :

$$P = \frac{u^2}{2g} \times (0,0039 + 0,0186 r) \times \frac{a}{r^2}$$

Dans cette formule, u est la vitesse moyenne du liquide résultant du débit et de la section du tuyau ; r est le rayon moyen de courbure du tuyau de raccordement, a est la longueur de l'arc développé correspondant.

Soit par exemple deux directions rectilignes formant un angle intérieur de 80 degrés et raccordées par un coude dont le rayon de l'axe moyen serait de 1 mètre ; l'angle embrassé par l'arc sera égal au supplément de l'angle des deux directions, soit $180 - 80 = 100$ degrés. La valeur de a sera donc :

$$a = 2\pi \times r \times \frac{100}{360} = \frac{\pi \times r \times 100}{180} = 1,744$$

Si nous admettons une vitesse moyenne de 1 mètre, la perte de charge sera :

$$P = \frac{1}{19,62} \times (0,0039 + 0,0186) \times 1,744 = 0,002$$

Ce qui correspond à 2 10/1000 d'atmosphère, quantité tout à fait négligeable.

Même avec un angle intérieur relativement aigu de 40 degrés par exemple et un rayon de courbure de 0^m50 seulement, pour la même vitesse de 1 mètre, la chute de pression ne serait encore que :

$$P = \frac{1}{19,62} \times (0,0039 + 0,0093) \times \frac{1,22}{0,25} = 0,0033$$

On voit donc que, dans le cas de raccords arrondis, les pertes de charge de ce fait ont généralement peu d'importance ; ainsi la perte de charge totale pour une canalisation comportant 100 coudes semblables ne serait que de $\frac{1}{30}$ d'atmosphère environ.

Il est d'autres formules, notamment celle de M. Rankine, qui donnent des résultats plus exacts, car elles tiennent compte du diamètre de la conduite qui doit influencer évidemment sur la perte de charge, mais ces formules sont beaucoup plus compliquées et d'une application plus difficile.

Dans le cas des coudes brusques par embranchements directs, la perte de charge dépend d'un coefficient K qui a pour expression :

$$K = 0,946 \times \left(\frac{p}{d}\right)^2 + 2,047 \times \left(\frac{p}{d}\right)^4$$

pour mesurer $\frac{p}{d}$ on prendra, sur la bissectrice de l'angle intérieur des deux directions, une distance quelconque d à partir du sommet, et l'on abaissera de l'extrémité, sur l'un des côtés de cet angle, une perpendiculaire, dont on relèvera la longueur P .

Soit $\frac{p}{d} = 0,7$, ce qui correspond à un angle droit des deux directions, il en résultera :

$$K = 0,946 \times 0,49 + 2,047 \times 0,24 = 0,955$$

La formule de Rankine donne alors pour la perte de charge :

$$P = K \times \frac{u^2}{2g} = 0,955 \times \frac{u^2}{2g}$$

Soit pour une vitesse de 1 mètre :

$$P = \frac{0,955}{19,620} = 0,048$$

Pour cent coudes pareils on perdrait environ une demi-atmosphère.

Nous avons ainsi passé en revue toutes les pertes de charge notables qui peuvent se produire le long d'une conduite.

Nous les résumerons dans le tableau ci-après :

1^o Perte de charge due aux frottements de liquide dans les conduites rectilignes :

$$K = \frac{C \times l}{S} \times (a.u + b.u^2)$$

2^o Perte de charge due à un élargissement brusque de section :

$$K_1 = \frac{(V_0 - V)^2}{2g}$$

3^o Perte de charge au sortir d'un réservoir, à l'entrée de la conduite :

$$K_2 = \frac{1}{2} \frac{V^2}{2g}$$

4° Perte de charge en passant brusquement de la section S à la section S_1 et de la vitesse V à la vitesse V_1 :

$$K_3 = \frac{V^2}{2g} \times \left(1 - \frac{S}{S_1}\right)^2$$

5° Perte de charge en passant brusquement d'un orifice en mince paroi de section S_1 à une section S et à la vitesse V :

$$K_4 = \frac{V^2}{2g} \times \left(\frac{S}{0,62 S_1} - 1\right)^2$$

6° Perte de charge dans un coude arrondi :

$$K_5 = \frac{V^2}{2g} \times (0,0039 + 0,0186 r) \times \frac{a}{r^2}$$

7° Perte de charge dans un coude brusque :

$$K_6 = \frac{V^2}{2g} \times \left[0,946 + 2,047 \left(\frac{p}{d}\right)^2\right] \times \left(\frac{p}{d}\right)^2$$

La formule de Bernoulli, pour tenir compte de toutes les pertes de charge, prendra alors la forme :

$$\frac{u_0^2}{2g} + \frac{p_0}{d} + Z_0 = \frac{u_1^2}{2g} + \frac{p_1}{d} + Z_1 + K_1 + K_2 + K_3 + K_4 + K_5 + K_6$$

les quantités K_1, K_2, \dots , représentant les hauteurs de charge supplémentaires qui seront absorbées par les diverses causes de perte de charge.

(A suivre.)

DYNAMYDOR.

PROLONGEMENT DE LA RUE MONCEY

NOUVEAU TRACÉ

L'ancien projet de prolongement de la rue Moncey, dont *la Construction lyonnaise* a longuement parlé et publié le plan d'alignement, va subir de nouvelles et importantes modifications.

Le Conseil départemental des bâtiments civils, saisi par M. le Préfet du Rhône du dossier relatif au projet d'alignement du III^e arrondissement, a, en effet, émis l'avis qu'il y avait lieu de procéder à une nouvelle étude de la partie du projet relative aux tracés avoisinant la place du Pont, de façon à donner à cette place une forme circulaire de 50 mètres de rayon.

L'idée est évidemment bonne, mais on aurait dû la formuler depuis longtemps, lors de l'examen du projet primitif de prolongement de la rue Moncey, tandis que cette dernière affaire va subir de nouveaux retards par suite de ce désir du Conseil départemental.

Pour accélérer le plus possible l'approbation définitive de l'ensemble du projet de nivellement et d'alignement du quartier de la Guillotière, il avait été décidé d'un commun accord, entre le Préfet du Rhône et le Maire de Lyon, de lier à la question du prolongement de la rue Moncey, remise à l'étude, les alignements et le nivellement des seules voies publiques comprises dans le quadrilatère formé par les axes du cours de la Liberté, de la rue Paul-Bert, de l'avenue de Saxe et de la rue Chaponnay.

L'enquête, qui a lieu du 14 au 28 mars dernier à la mairie du III^e arrondissement, n'a donc pas porté sur les alignements dudit quadrilatère, lesquels ont fait l'objet d'une nouvelle étude du service de la Voirie.

M. le Maire de Lyon a présenté au Conseil municipal, le 29 mars dernier, le nouveau projet étudié par M. Rézal, ingénieur en chef des travaux de la Ville. Voici quelques indications sur les dispositions générales prévues.

On sait que l'ancien programme d'alignement, approuvé par arrêté préfectoral du 22 mars 1889, comportait à la fois le prolongement, en ligne droite, avec une largeur de 18 mètres, de la rue

Moncey jusqu'à la place du Pont, et l'élargissement à 12 mètres de la partie de cette même rue située entre ladite place et l'avenue de Saxe.

Les dispositions adoptées à cette époque présentaient, entre autres inconvénients, celui de morceler le terrain et de déterminer des aboutissants fort défectueux sur la place du Pont; entre les deux rues il n'y aurait eu, en effet, qu'une largeur insuffisante pour la bonne construction des immeubles.

D'autre part, dit le rapport du Maire, en aboutissant non pas au centre de la susdite place, mais à l'extrémité du cours de la Liberté, sur l'emplacement occupé par la brasserie Charroin, la rue Moncey ainsi prolongée formerait avec la rue Moncey élargie trois masses à bâtir qui, s'avancant à des distances fort inégales sur la place du Pont, seraient, au point de vue de la perspective, d'un effet absolument disgracieux.

Ce raisonnement est fort juste, mais il est regrettable que l'on ait mis plus de dix ans à s'apercevoir de ces diverses déficiences!

Le nouveau projet fera disparaître ces inconvénients. Il consiste à prolonger la rue Moncey, entre l'avenue de Saxe et la place du Pont, non pas tout à fait en ligne droite, mais avec une très légère déviation, de façon à ce que l'axe de la rue à ouvrir vienne aboutir au centre de la place du Pont, entre la rue Moncey et la rue Marignan actuelles.

Ce tracé, qui donne audit prolongement une largeur de 20 mètres, entraîne, comme première conséquence, la suppression des deux rues précitées et il offre ainsi le double avantage d'éviter un morcellement excessif du terrain et de constituer sur la place du Pont un débouché régulier entre deux masses de terrain symétriques ayant chacune 10 mètres de façade sur ladite place.

Le projet comporte, comme autre disposition caractéristique, le tracé d'une voie de 13 m. 50 de largeur qui, prolongeant la rue Molière, aboutirait dans la rue Paul-Bert, à hauteur de la rue de la Vigilance; il comprend enfin des dispositions secondaires, telles que le prolongement et l'élargissement de la rue Saint-Jacques, l'élargissement des rues de l'Épée, Duphot, Paul-Bert, la suppression de la rue Balanche, etc.

L'étude définitive de ce projet est la conséquence des nouvelles propositions faites tout récemment encore à la Ville, en vue de son exécution partielle, moyennant des conditions à déterminer, par MM. Bellemain et Rogiat, architectes, agissant au nom de la Société de la rue Moncey.

Les modifications qui ont été apportées par le service de la Voirie au plan présenté par ladite Société, et qui consistent principalement dans la suppression complète de la rue Moncey actuelle, que le projet de MM. Bellemain et Rogiat laissait subsister dans la partie avoisinant l'avenue de Saxe, ont été acceptées par ces derniers.

Avant de traiter d'une façon ferme pour la réalisation de cette importante amélioration du quartier Moncey, le Maire demande au Conseil d'adopter d'une façon définitive les alignements proposés.

Quant à la question des voies et moyens d'exécution, elle fera l'objet de propositions ultérieures.

Nous souhaitons de voir enfin prochainement réaliser cette amélioration depuis si longtemps attendue.

SINED.

AVIS

Nous prions Messieurs les Abonnés de prendre note de la date d'expiration de leur abonnement mentionnée sur l'étiquette d'envoi du Journal, afin de nous faire parvenir en temps utile le montant de leur renouvellement.

Tout abonnement qui n'a pas été dénoncé avant son échéance ou dont les exemplaires ne nous ont pas été retournés, après cette date, continue de droit, et le montant en est entièrement exigible d'avance.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'ARCHITECTURE DE LYON

PROGRAMME POUR 1898

CONCOURS D'ARCHITECTURE

DES BAINS

au confluent du Rhône et de la Saône.

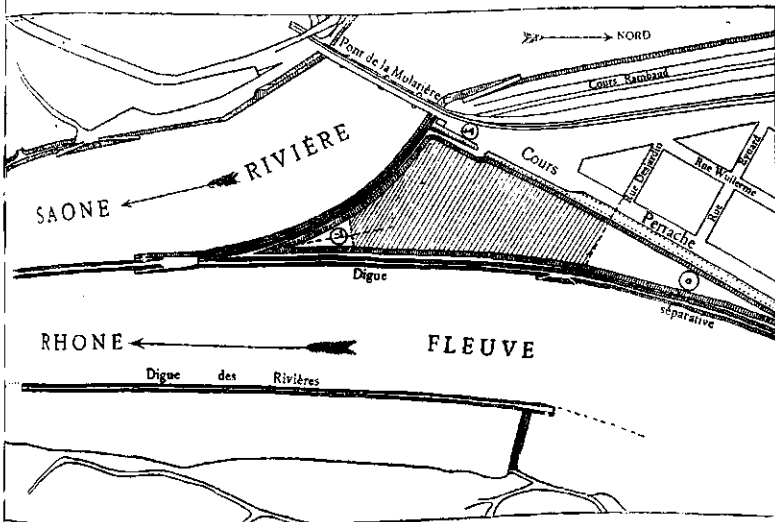
Ces bains, qui devront constituer un ensemble complexe et grandiose, d'allure artistique et décorative, sont supposés établis sur un terrain vague, situé au confluent du Rhône et de la Saône, entre les deux digues qui ont été construites en aval du pont de la Mulatière, après les inondations du Rhône en 1856.

La crue du Rhône fut si violente et si longue que le fleuve impétueux barra le passage aux eaux tranquilles de la Saône, qui furent refoulées et débordèrent à leur tour.

C'est pour éviter le retour de pareille calamité, que les ponts et chaussées construisirent les deux digues en prolongement du cours Rambaud (rive gauche de la Saône) et du cours Perrache (rive droite du Rhône).

Actuellement ces digues ne portent aucun nom et le terrain, situé entre elles, est resté en contre-bas ; le Rhône y déverse souvent ses eaux et les entrepreneurs de démolition le remblaient peu à peu.

Il est joint au présent programme, un plan d'ensemble du confluent, à l'échelle d'un décimillimètre pour un mètre¹.



Le terrain dont pourront disposer les concurrents est indiqué, sur le plan d'ensemble, par une partie hachurée. — Il est limité, au nord, par une ligne tirée en prolongement du côté sud de la rue Desjardins, et, au sud, par une perpendiculaire de 50 à 60 mètres de longueur totale, élevée sur la bissectrice de l'angle aigu formé par les deux digues.

Ces deux digues, qui devront rester libres pour la circulation des piétons et des voitures, pourront être transformées en quai et portées à telle largeur qu'il conviendra, avec ou sans renforcement pour place, refuge, ou dégagement de l'établissement.

Ces bains seront surtout disposés pour des bains froids, ils comprendront cependant, comme accessoires, des bains chauds, une hydrothérapie et, comme accessoire principal, des bains douches, par aspersion.

Bains froids. — 1^{re} classe. — Une grande piscine de natation pour hommes (cabines de 1^m10 × 1^m50) et une piscine plus petite pour dames (cabines de 1^m50 × 1^m50). — Il sera aussi disposé quelques cabines plus grandes, de dimensions variées, pour des familles, ou des groupes d'abonnés.

Ces piscines seront entourées de portiques, ou de treilles à l'italienne ; la partie haute, réservée aux plongeurs, pourra donner lieu à un arrangement spécial et décoratif.

2^e classe. — Il y aura également une piscine pour chaque sexe ; mais comme ces piscines sont destinées aux bains populaires, aux pensions, aux

¹ Les concurrents pourront se procurer à la Papeterie générale, 94, rue de l'Hôtel-de-Ville, des plans officiels de la ville de Lyon, à l'échelle de 0,002 par mètre.

troupes, elles devront être beaucoup plus vastes que les précédentes et traitées beaucoup plus simplement. Les cabines isolées seront réduites de dimensions, mais plus nombreuses, les cabines collectives en plus grand nombre.

Bains chauds. — Ce service, qui sera très réduit, comprendra également deux classes ; dans la première classe, dix cabinets pour hommes, de 2^m50 × 2^m50, et dix pour dames, 3 mètres × 3 mètres (au maximum) ; dans la deuxième classe, dix cabinets pour hommes, de 1^m75 × 2^m50, et dix pour femmes, de 2 mètres × 2^m50 (au maximum).

Hydrothérapie (1^{re} classe seulement). — Une salle de douches pour chaque sexe, de 3 mètres × 6 mètres, avec antichambre et six cabines au moins pour chaque salle. Ces cabines auront les mêmes dimensions que celles affectées aux bains froids.

Bains douches par aspersion (2^e classe seulement). — Ces bains, étant destinés surtout à la classe ouvrière, ne comprendront qu'une deuxième classe. Il ne s'agit, à proprement parler, qu'un lavage, consistant en une douche en pluie d'eau tiède, à 30 ou 35 degrés, disposée dans une cabine de 1 mètre carré, précédée d'une cabine vestiaire de 1 mètre de largeur sur 1^m20 ; leur nombre peut être de quatre-vingts pour les hommes et de quarante pour les femmes.

Ces divers services devront être complétés par de nombreuses dépendances : Lingerie, water-closets pour chaque sexe, salons de coiffure et de propreté, Luvettes, infirmerie et pharmacie jointes à un cabinet de docteur, un logement de sept pièces pour le directeur, deux logements de deux ou trois pièces pour gardiens, un café-restaurant important dans l'endroit qui paraîtra le plus pittoresque.

L'ensemble de ce projet sera complété par l'étude d'un monument au Rhône et à la Saône, placé à l'extrémité sud du terrain et comprenant un phare électrique avec belvédère.

Dans le phare seraient disposés des réservoirs d'eaux pour le service des bains, des douches et même des piscines, et, dans le voisinage, un bâtiment bas, pour les machines élévatoires, qui prendraient l'eau de préférence dans le Rhône.

Les concurrents devront fournir

Un plan d'ensemble, à l'échelle de 0^m02 par mètre, deux fractions de plan contenant au moins une piscine de première classe et des fragments importants des façades principales à 0^m01.

Pour le monument commémoratif : un plan d'ensemble, à 0^m01, une façade et une coupe, à 0^m02.

1^{er} Prix : une médaille d'or et une somme de 200 francs.

2^e Prix : une médaille d'argent ou de vermeil.

Une mention : médaille de bronze.

CONCOURS D'ARCHÉOLOGIE

En présence du projet de remaniement du quartier Saint-Paul, adopté par la Municipalité lyonnaise, la Société d'architecture de Lyon a pensé qu'il fallait, dans l'intérêt de l'art lyonnais, conserver, par le dessin, les choses intéressantes qui peuvent se trouver dans ce quartier, et surtout celles qui n'ont pas été reproduites dans les ouvrages d'architecture, notamment dans l'ouvrage de Martin.

Elle propose donc aux concurrents de fouiller le vieux massif de maisons, compris entre la rue Octavio-Mey, le quai de Bondy, la place du Change, côté Nord, et la rue Lainerie ; d'y chercher et choisir les choses intéressantes, ou qui leur paraîtraient telles, de faire un travail, le plus complet possible, et de présenter des monographies complètes d'une ou plusieurs maisons, des dessins de détails variés, pierre, bois, fer, etc., des coins de cour, d'escalier, d'entrée, etc.

1^{er} Prix : une médaille d'or, une somme de 150 francs et un ouvrage d'architecture, légué par Casimir Echernier.

2^e Prix : une médaille d'argent ou de vermeil et une somme de 100 francs.

Une mention : médaille de bronze.

Pour les deux concours, tous les dessins devront porter une épigraphe. Les concurrents devront adresser au Président de la Société une lettre cachetée, portant extérieurement la même épigraphe que leurs dessins et contenant leurs nom, prénoms, adresse, etc.

Un seul nom devra être indiqué, les concours collectifs étant interdits. Les projets seront transmis franco au palais des Beaux-Arts de Lyon, à l'adresse du secrétaire de la Société académique d'architecture de Lyon, avant le 15 octobre 1898, terme de rigueur (aucun délai ne sera accordé).

BIBLIOGRAPHIE

Petite Encyclopédie pratique du Bâtiment, publiée sous la direction de L.-A. BARRÉ, *, O. I. $\frac{3}{2}$, ingénieur des arts et manufactures, professeur à l'Association polytechnique (E. Bernard et C^{ie}, éditeurs).

Les ouvrages sur la construction sont très nombreux et beaucoup sont excellents. M. L.-A. Barré, ingénieur des arts et manufactures, en a rédigé un certain nombre et a collaboré à beaucoup d'autres. Son dernier *Memento de l'Architecte* a déjà conquis une juste réputation.

Pourtant, dans des ouvrages embrassant toutes les branches de la construction, on est conduit ou à être parfois trop restreint pour tenir sous un faible volume, et l'on ne satisfait pas tous les spécialistes, ou à être trop étendu, ce qui conduit dans ce dernier cas à des ouvrages d'un prix trop élevé.

A une époque comme la nôtre, où chacun se spécialise de plus en plus, il y a place pour des ouvrages à très bon marché, mais ne s'occupant chacun que d'une section limitée du bâtiment et des travaux. M. L.-A. Barré, si connu parmi les ingénieurs comme parmi les architectes et les entrepreneurs par ses nombreuses publications, vient, dans cet ordre d'idées, de rédiger la *Petite Encyclopédie pratique du Bâtiment*.

Dans ces douze petits volumes, mis à la portée de tous, l'auteur a cherché surtout à résumer et à vulgariser des notions que l'on ne trouve guère que dans des ouvrages très étendus sur la construction.

Les praticiens trouveront dans l'ensemble de cette collection portative, les renseignements condensés relatifs aux diverses catégories de travaux, chaque intéressé pouvant ainsi choisir le volume qui l'intéresse particulièrement, sans être obligé de s'encombrer d'un gros livre toujours coûteux.

Successivement, on trouvera dans cette encyclopédie : les terrassements et fondations, les matériaux de construction, la résistance des matériaux, la maçonnerie, les murs, les arcs et voûtes, les escaliers, les pavages et carrelages, les légers ouvrages et la décoration, les assemblages de charpente et les planchers en bois, les combles en bois, les planchers, colonnes et poitrails métalliques, les combles métalliques, la couverture, la menuiserie et la serrurerie, l'eau à la maison, le chauffage et la ventilation, l'éclairage et l'électricité, les constructions rurales et économiques, les proportions des diverses parties des constructions, les lois et règlements concernant la construction, etc., le tout illustré de nombreuses figures et complété par des tableaux de dimensions, de poids et de prix courants.

Nous espérons que le nouveau labeur de M. L.-A. Barré sera goûté du public nombreux qui a besoin surtout de petits livres maniables et à bon marché. Nous souhaitons que la *Petite Encyclopédie pratique du Bâtiment* suscite chez ses lecteurs des observations dont l'auteur sera heureux de faire profiter les éditions futures.

Prix de chaque volume broché . 1 fr. 50, relié pleine toile 2 fr.
La collection des 12 vol. brochés. 15 fr. — 20 fr.

Chaque volume du format 12/18 comprendra 160 pages. Nombreuses gravures intercalées dans le texte.

Il paraît 2 volumes tous les deux mois à partir de février 1898.

La collection sera donc complète en décembre 1898.

SOMMAIRE DES PREMIERS VOLUMES

1. — *Terrassements, fondations, échafaudages.* — Fouilles. — Sondages. — Outils pour sondages. — Fouilles en puits, en sous œuvre. — Fouilles sous l'eau. — Pilotis. — Poussée des terres. — Echafaudages. — Poids du mètre cube des principaux matériaux de construction. — Proportions des diverses parties d'une construction.
2. *Matériaux de construction (Emploi et résistance).* — Sables. — Cailloux. — Pierres naturelles. — Matériaux artificiels. — Calcaires. — Plâtres. — Briques. — Mortiers, chaux, ciments. — Bois. — Fonte, fer, acier, bronze, cuivre. — Traction. — Compression. — Flexion. — Torsion. — Tableaux numériques des charges de rupture et des coefficients de travail des divers matériaux suivant leur emploi.

On peut souscrire aux bureaux du journal.

LES OUVRIERS DU BATIMENT
ET LA DEMI-PLACE

Une intéressante initiative.

Notre confrère M. Paul Lanoir, rédacteur en chef de la *Revue générale des Transports* vient de soulever une intéressante question sur laquelle nous appelons, avec lui, l'attention de l'administration compétente.

Voici le printemps qui va ramener l'exode annuel des ouvriers du bâtiment, quittant la Creuse, le Berry et le Limousin pour venir chercher du travail à Paris et dans les grands centres. Pourquoi les Compagnies de chemins de fer ne seraient-elles pas invitées à faire bénéficier cette intéressante catégorie de voyageurs de la réduction de 50 0/0 dont bénéficient de plein droit une foule d'autres, qui n'ont certes pas des titres plus sérieux à la sollicitude des pouvoirs publics, tels que les Sociétés de sapeurs-pompiers, de musique, d'orphéons, de gymnastique, les toucheurs de bestiaux, les troupes de chanteurs, de cirques, les congrégations religieuses, les pèlerins, les instituteurs, les moissonneurs, etc., etc.

Est-il admissible que sur nos lignes de chemins de fer — dont les intérêts sont garantis par l'État — on n'accorde point à des ouvriers, se rendant au lieu de leur travail, les avantages que l'on octroie généreusement aux congrégations religieuses et aux pèlerins, aux troupes de comédiens et de saltimbanques? Et les moissonneurs, dont la plupart sont étrangers et nous viennent de Belgique, est-il équitable de les traiter avec plus de faveur que les ouvriers du bâtiment qui se recrutent exclusivement dans nos départements français?

Il y a là une inégalité choquante qu'il appartient aux pouvoirs publics de faire disparaître.

Il ne saurait se produire, au sujet de cette revendication si légitime, aucune opposition de principe, puisque ce que demande notre confrère, et ce que nous réclamons avec lui, c'est seulement l'extension d'une mesure déjà admise. Actuellement, 18 catégories de voyageurs bénéficient de la réduction de 50 0/0 sur les chemins de fer; toute la question est de savoir s'il ne convient pas de faire place, dans cette nomenclature, à une 19^e catégorie, au moins aussi intéressante que les autres : celle des ouvriers du bâtiment.

Quant aux difficultés d'application, elles seraient ingénieusement résolues par le système que propose M. Lanoir, et dont le fonctionnement est d'une parfaite simplicité.

Exemple : un maçon partant d'un village de la Creuse, pour aller travailler à Paris, remplirait, à la mairie de sa commune, une feuille indiquant, notamment, son état-civil, et constatant qu'il va travailler de son métier à Paris. Ce certificat, signé du titulaire et du maire porterait le timbre à date de la gare de départ et celui de la gare d'arrivée.

Pour le retour, ce certificat (sur lequel, dans une place réservée à cet effet, l'entrepreneur ou chef du chantier aurait apposé son visa) serait présenté à la gare de Paris, qui délivrerait gratuitement au titulaire un billet pour la Creuse dans les conditions où cela se fait actuellement pour les porteurs de carnets de parcours.

La gratuité au retour ferait réaliser à chaque ouvrier une économie moyenne de 21 fr. C'est une somme appréciable dans le modeste budget d'un travailleur.

Pour accomplir cette démocratique réforme, il ne serait pas besoin d'ailleurs de recourir à une loi nouvelle et à la mise en mouvement de tout notre appareil législatif et administratif : il suffirait d'une simple note du ministre des travaux publics, autorisant les Compagnies à étendre aux ouvriers du bâtiment, la faveur de

la réduction de 50 0/0 dont bénéficient déjà *dix-huit* catégories de voyageurs, M. Turrel, dont nous connaissons l'esprit de progrès, trouverait là l'occasion d'un acte de justice à accomplir.

(Le Bâtiment.)

CONCOURS

LYON

CONSTRUCTION D'UN LYCÉE DE JEUNES FILLES (RÉSULTATS)

Les opérations du Jury ont eu lieu dans les salons de l'Hôtel de Ville, les lundi 4 et mardi 5 avril courant.

Les projets primés ont été classés dans l'ordre suivant :

1. *Etoile terre de Sienne à cinq branches*; M. DELORME, architecte à Lyon, avenue de Saxe, 137.

2. S. C. MM. SANDIER, architecte à Lyon, et CORNET, architecte à Paris.

3. *Lion héraldique rouge*; M. TOURNAIRE, architecte à Paris.

4. *Trèfle à quatre feuilles*; M. CALINAUD, architecte à Paris.

Le jury a décerné, en outre, des mentions honorables, sans classement, aux trois projets portant les devises suivantes: *Amen, Margot, Sic.*

Nous voyons avec le plus vif plaisir une de nos distingués architectes lyonnais obtenir dans ce concours le premier prix et l'exécution de ces importants travaux; M. Delorme, d'ailleurs, a déjà remporté plus d'un succès; dans le concours pour la construction d'un hôtel de préfecture à Saint-Etienne, c'est au projet présenté par M. Delorme et M. Huguet, actuellement, professeur d'architecture à l'Ecole des Beaux-Arts, qu'a été attribué le premier prix avec l'exécution. C'est également aux deux mêmes architectes qu'était dû le projet de monument à la mémoire de Carnot que nous avons donné dans notre numéro du 1^{er} février 1886 et qui leur a valu, en l'absence d'un premier prix, le second prix *ex-æquo* avec MM. Naudin et Gauquié dont l'œuvre va être exécutée.

AVIS & RENSEIGNEMENTS DIVERS

Projet de construction d'un abattoir public, à Lyon-la Mouche, lieu dit « la Colombière ». — Une enquête de commodo et incommodo d'un mois est ouverte sur le projet de la ville de Lyon, dans les communes situées à 5 kilomètres de distance et désignées ci-après :

Lyon, Oullins, Pierre-Bénite, Irigny, La Mulatière, Sainte-Foy-lez-Lyon, Saint Genis-Laval, Tassin-la-Demi-Lune, Francheville, Ecully, Caluire-et-Cuire, Villeurbanne, Saint-Fons et Vénissieux.

Pendant la durée de l'enquête, à partir de la première apposition des affiches, les délibérations et les plans qui les accompagnent resteront déposés au commissariat de police du quartier Saint-Louis, où les intéressés pourront en prendre connaissance sans déplacement et présenter les observations qu'ils auraient à faire, pour ou contre l'établissement projeté. Des registres seront ouverts, à cet effet, dans les autres communes et déposés à la mairie.

Les Tramways électriques. — La Compagnie lyonnaise des omnibus et tramways de Lyon poursuit avec la plus grande activité la mise en état de son réseau pour la traction électrique: après les lignes Bellecour-Monplaisir et Monchat déjà en exploitation depuis quelques semaines, la ligne Perrache-Brotteaux par l'avenue de Saxe voit circuler les nouvelles voitures depuis samedi dernier. Le public, comme sur les précédentes, y témoigne de sa satisfaction par l'empressement, surtout pendant les deux jours de fête, à faire usage du nouveau mode de traction et des commodités qu'il procure: départs plus fréquents, toutes les cinq minutes alors que précédemment ils avaient lieu toutes les dix minutes;

plus grand nombre de voitures en circulation, douze au lieu de neuf; mais la Compagnie ne doit pas faire perdre le profit de ces nouveaux avantages, en maintenant les arrêts facultatifs demandés par un petit nombre de personnes comprenant mal leur propre intérêt; on gagnera plus de temps en se rendant à des arrêts déterminés et bien indiqués par des pancartes, qu'en faisant arrêter la voiture à tout instant. Nous espérons donc que la Compagnie tiendra compte de l'intérêt général, qui est également le sien, car les démarrages fréquents ne sont pas sans absorber une plus grande quantité d'énergie électrique. De plus les arrêts nombreux, rapprochés et brusques, sur l'injonction des voyageurs, enlèveront, par les secousses occasionnées, d'autant plus violentes que l'allure est plus rapide, un des grands avantages du nouveau mode de traction.

Les travaux de la ligne Cordeliers-Villeurbanne sont à leur tour terminés rapidement.

L'électricité à Dôle. — Il est question de l'installation de la lumière électrique à Dôle. La Compagnie du gaz vient de faire des propositions qui comportent une réduction importante sur le prix actuel du mètre cube.

Les travaux dans le Var. — Il vient d'être formé à Toulon, entre divers entrepreneurs de travaux publics une Société anonyme sous la dénomination de « Société des Entrepreneurs Toulonnais réunis », au capital de 20.000 francs, divisé en 200 actions.

M. A. Taradet, entrepreneur, l'un des actionnaires, a été nommé commissaire.

La Société a pour but l'entreprise de tous travaux, la construction et la vente d'immeubles construits et tous autres travaux ou exploitations qu'elle jugera convenables pour l'Etat et les administrations.

La durée de la Société est de 60 ans. Le siège social est établi à Toulon. Le fonds social est fixé, quant à présent, à 20.000 francs.

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Cabinet de M. DURET, boulevard des Brotteaux, 46-48.

Rue de la Viabert. — Maison, M. Alasa, prop.

Cabinet de M. MERLIN, 20, rue Saint-Maurice.

Chemin de la Croix-Morlon à Saint-Alban, 23. — Maison, M. Grenier, prop.

Rue Félix-Jaquier, 21. — Maison, M. Puzin, prop. MM. Buchenaud et Annequin, ent.

Rue Garibaldi, 3. — Maison, M. Augé, prop. MM. Buchenaud et Annequin, ent.

Rue Paul-Bert, 315. — Maison, M^{me} ve Antoine, prop.

Avenue des Ponts, angle rue de Béarn. — Trois maisons, M. Turin, entrep.

Rue Paul-Bert, 122. — Maison, M. Chabelet, prop.

Boulevard du Nord, 10. — Maison, M. Puvilland, prop.

Rue Tramassac, 3. — Maison, MM. Gacon et Naquard, prop.

RÉSULTATS DES ADJUDICATIONS

Doubs. — 7 avril. — *Sous-préfecture de Pontarlier.* — Travaux communaux. Les Gras. Distribution d'eau, réservoir et fontaine. Montant des travaux, 30.562 fr. 34. Adjud., M. P. Torno, à Besançon, 10 p. 100 de rabais. — Arc-sous-Cignon. Conduite d'eau. Montant des travaux, 1.108 fr. Adjud., M. C. Catet, à Goux-les-Uziers, 8 p. 100 de rabais.

Rhône. — 13 avril. — *Préfecture.* — Cylindrage à vapeur des chemins de grande communication et d'intérêt commun du département. — 1^{er} lot. Adjud., M. Raoul Coutant (hôtel de Toulouse), à Lyon, ou à Champeaux (S.-et-M.), 27 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Adjud., MM. Milamand aîné et ses fils, 13, rue d'Annonay, Saint-Etienne (Loire), 28 p. 100 de rabais.

Jura. — 7 avril. — *Préfecture.* — Dépôt départemental de mendicité à Lons-le-Saulnier. — Construction de cabinets d'aisances pour le quartier des hommes. Montant des travaux, 2.930 fr. Soumissionnaires: MM. Trossy, 9 p. 100. — Giraud, 8 p. 100. — Adjud., M. Ducourthial, à Lons-le-Saulnier, 10 p. 100 de rabais.

Loire. — 7 avril. — *Mairie de Saint-Etienne.* — Fourniture de matières premières à l'école professionnelle de garçons (école pratique d'industrie). — Bois, 2.122 fr. 25. Soumissionnaire : M. Chaize, 4,10 p. 100. — Adjud., M. Vellez, chemin du Rez, 6,10 p. 100 de rabais. — Acier, fers, limes, meules, huiles et chiffons, 2.397 fr. Soumissionnaires : MM. Collomb, 5 p. 100. — Varenne et C^{ie}, 5,15 p. 100. — Adjud., M. Ayme, 4, rue de la République, 6,40 p. 100 de rabais. — Produits chimiques, 600 fr. Adjud., M. Rouff, 4, rue du Grand-Moulin, 2 p. 100 de rabais.

Saône-et-Loire. — 9 avril. — *Mairie de Chalon-sur-Saône.* — Etablissement d'un jardin public dans l'emplacement compris entre le quai du Canal, le boulevard de la République, les rues Lamartine et de la Banque (1^{re} partie). Egouts, terrassements, enrochements, pont, pavillon, etc. Soumissionnaires : MM. Legrand, 8 p. 100 d'augmentation. — Bourdeau, 3 p. 100. — Furnon, 3 p. 100. — Picard, 3 p. 100. — Renault et Cartier, 3 p. 100. — Rochette, 3 p. 100. — Bertin, 1 p. 100. — Adjud., M. E. Vari, à Beaune (Côte-d'Or), 11,5 p. 100 de rabais. — Plantations. Soumissionnaires : MM. Linossier, 16 p. 100. — Maugéy-Guénard, 10 p. 100. — Perrier, 10 p. 100. — Thibaud, 7 p. 100. — Adjud., M. Edmond Vari, 20 p. 100 de rabais. — Bancs fixes. Adjud., M. Georges Louchard, rue de l'Obélisque, 25, à Chalon, prix du devis.

Ministère de la Guerre. — 16 mars. — *Place de Montbrison.* — Travaux d'entretien des bâtiments militaires, de 1893 à 1903. — Dépense approximative, 3 500 fr. — Soumissionnaires, MM. Vaudoire, 17 p. 100. — Bruneau, 16 p. 100. — Arnaud, 15 p. 100. — Rolland, 15 p. 100. — Chartier, 10 p. 100. — Dalery, 8,10 p. 100. — Aguy, 8 p. 100. — Besseyre, 6 p. 100. — Veuve Lionnet, 5 p. 100. — Georges, 3 p. 100. Debarre, 2 p. 100. — Adjudicataire, Mme veuve Moutarde, à Montbrison, 19 p. 100 de rabais.

Ministère de la Guerre. — 16 mars. — *Mairie de Grenoble.* — Travaux à exécuter de 1893 à 1903 inclus, pour l'entretien des bâtiments et ouvrages militaires de la place de Grenoble. — 1^{er} lot. — Soumissionnaires, MM. Graumaison, prix du devis. — Chapon, 6,10 p. 100. — Machot, 2 p. 100. — Fayolle, 1 p. 100. — Adjudicataire, M. E. Gondon, à Verdun, 10,50 p. 100 de rabais.

2^e lot. — Soumissionnaires, MM. Barnoud, 18 p. 100. — A. Marchand, 16,10 p. 100. — Peyre, 15 p. 100. — Sabetin, 10,15 p. 100. — Fayolle, 8 p. 100. — Gondon, 7,50 p. 100. — Barnoud, 6,50 p. 100. — Grandjean, 2,50 p. 100. — Machot, 2 p. 100. — Adjudicataire, M. J. Marchand, à Grenoble, 20,10 p. 100 de rabais.

3^e lot. — Soumissionnaires, MM. Drevot, prix du devis. — Gonon, 40 p. 100. — Roux, 16 p. 100. — Fadoux, 14,50 p. 100. — Davignon, 15 p. 100. — Gondon, 10,20 p. 100. — Roche, 9,50 p. 100. Fayolle, 8 p. 100. — Carron, 5,50 p. 100. — Adjudicataire, M. A. Collet, à Grenoble, 32,70 p. 100 de rabais.

4^e lot. — Soumissionnaires, MM. Roggini, 8 p. 100. — Fayolle, 7 p. 100. — Adjudicataires, MM. L. Ros et C. Villot, à Grenoble, 9 p. 100 de rabais.

Ministère de la Guerre. — 18 mars. — *Hôtel de Ville de Montélimar.* — Place de Montélimar. — Service du génie. — Adjudication des travaux à exécuter par le service du génie dans la place de Montélimar pour l'entretien des bâtiments militaires pendant les années 1898 à 1903 inclus. — 1^{er} lot. — Soumissionnaires, MM. A. Archambaud, 11,5 p. 100. — Jossaud, 15 p. 100. — Piallat, 15 p. 100. — Reboul, 15 p. 100. — Adjudicataire, M. Collet, entrepreneur, 16 p. 100 de rabais.

2^e lot. — Soumissionnaires, MM. Bès, 7 p. 100. — Girard, 14 p. 100. — Durand, 17 p. 100. — Adjudicataire, M. J. Amaudry, entrepreneur, 21 p. 100 de rabais.

MISES EN ADJUDICATION

Rhône. — Jeudi 28 avril, 2 h. 1/2. — *Mairie de Lyon.* — Services municipaux. Etablissement de bouches d'arrosage, de bornes-fontaines et de bouches d'incendie dans les six arrondissements de Lyon, évaluées à la somme de 14.607 fr. 82. Cautionnement, 1.000 fr. 1^o 97 bouches d'arrosage avec leurs branchements en plomb; 2^o 9 bornes-fontaines; 3^o 20 bouches d'incendie.

Les devis, plans et cahier des charges relatifs auxdits travaux sont déposés à la Mairie de Lyon (bureau des travaux publics), où chacun sera admis à en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 h. du matin à 5 h. du soir.

Ain. — Samedi 23 avril, 2 h. — *Sous-préfecture de Nantua.* — Chemin de grande communication 31. Fourniture des matériaux et main-d'œuvre pour l'entretien de ce chemin pendant les années 1898, 1899, 1900, 1901 et 1902. — 1^{er} lot. Entre la borne kilométrique 49 et la route nationale 84. Montant des travaux, 5.500 fr. Cautionnement, 175 fr. — 2^e lot. Entre les points kilométriques 67.500 et 76 k. 000. Montant des travaux, 6.000 fr. Cautionnement, 200 fr. — 3^e lot. Entre la borne kilométrique 76 et le point kilométrique 85 k. 101 (limite du Jura). Montant des travaux, 6.500 fr. Cautionnement, 200 fr. — Renseignements à la sous-préfecture.

Jura. — Jeudi 5 mai, 2 h. — *Préfecture.* — Service vicinal. — 1^{er} lot. Chemin de grande communication n^o 7, de Dôle à Arc-Senans. Construction d'un aqueduc près de la maison Fourneret dans la traverse de Santans. Montant des travaux, 960 fr. 38. Somme à valoir, 139 fr. 62. Cautionnement, 40 fr. — 2^e lot. Chemin de grande communication n^o 11, de Montbarrey à Seurre. Construction d'un aqueduc double à l'entrée du village d'Annoire et exhaussement des rampes d'accès. Montant des travaux, 1.928 fr. 78. Somme à valoir, 173 fr. 22. Cautionnement, 70 fr. — 3^e lot. Chemin de grande communication n^o 11, de Montbarrey à Seurre. Reconstruction de la culée et des murs en retour de rive gauche du pont sur l'Orain et établissement d'un radier général, territoire d'Asnans. Montant des travaux, 2.785 fr. 28. Somme à valoir, 214 fr. 72. Cautionnement, 100 fr. — 4^e lot. Chemin de grande communication n^o 13, de Dole à Bellevesvres. Construction d'un tablier métalli-

que fixe en remplacement du tablier suspendu de Neublans, sur le Doubs, et exhaussement des rampes d'accès aux abords (terrassements et maçonnerie, 8.927 fr. 24. Partie métallique, 70.191 fr.) Mont. des travaux, 79.118 fr. 24. Somme à valoir, 4.881 fr. 76. Cautionnement, 2.600 fr. — 5^e lot. Chemin de grande communication n^o 42, d'Aumont à Sellières. Reconstruction de la culée et des murs en retour du pont sur l'Orain à la limite territoriale de Bessaillon, Brainans et le Viseney. Montant des travaux, 1.949 fr. 56. Somme à valoir, 350 fr. 44. Cautionnement, 80 fr. — 6^e lot. Chemin de grande communication n^o 43, de Salins à Liesle. Construction d'une arche supplémentaire à la gauche du pont sur la Loue à Port-l'Esney et exhaussement de la rampe d'accès. Montant des travaux, 18.386 fr. 65. Somme à valoir, 2 113 fr. 35. Cautionnement, 580 fr. — 7^e lot. Chemin d'intérêt commun n^o 9, de Molinges à Lésertin. Construction de murs de soutènement, aqueducs, perrés, drains et clayonnages dans la partie comprise entre Vers-l'Eau et les Clozets, territoires de Larriroire et de Vulvoz. Montant des travaux, 2.257 fr. Somme à valoir, 243 fr. Cautionnement, 80 fr. — 8^e lot. Chemin d'intérêt commun n^o 16, de Saint-Claude à Morez. Construction entre les rectifications de la Gire et de la Goulette, sur une longueur de 705 mètres au territoire de Longchaumois. Montant des travaux, 5.623 fr. 24. Somme à valoir, 376 fr. 76. Cautionnement, 191 fr. — 9^e lot. Chemin d'intérêt commun n^o 18, de Montbarrey à la Ferté. Reconstruction d'un ponceau sur le bief de Mars à la limite territoriale d'Onnans et de la Ferté. Montant des travaux, 2.755 fr. 18. Somme à valoir, 244 fr. 82. Cautionnement, 100 fr.

Nota. — Les lots ci-dessus seront adjugés par le Préfet et deux membres du Conseil général assistés de l'Agent-voyer en chef.

Visa du certificat de capacité par M. l'Agent-voyer en chef du département huit jours au moins avant l'adjudication.

Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés : dans les bureaux de la préfecture (2^e division), bureau des travaux publics, de 9 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir.

Jura. — Jeudi 5 mai, 1 h. 1/2. — *Préfecture.* — Tramway de Lons-le-Saunier à Saint-Claude et à Orgelet. Travaux d'alimentation des gares et stations. — 1^{er} lot. Alimentation de la gare de Lons-le-Saunier-les-Bains. Montant des travaux à l'entreprise, 6.334 fr. 73. Somme à valoir pour travaux imprévus, 1.065 fr. 27. Total, 7.400 fr. Cautionnement provisoire, 105 fr., définitif, 210 fr. — 2^e lot. Alimentation de la gare de Clairvaux. Montant des travaux à l'entreprise, 2.051 fr. 05. Somme à valoir pour travaux imprévus, 645 fr. 95. Total, 3.300 fr. Cautionnement provisoire, 45 fr., définitif, 90 fr. — 3^e lot. Alimentation de la gare de Villard-d'Hério. Montant des travaux à l'entreprise, 3.688 fr. 04. Somme à valoir pour travaux imprévus, 811 fr. 36. Total, 4.500 fr. Cautionnement provisoire, 55 fr., définitif, 115 fr. — 4^e lot. Montant des travaux à l'entreprise, 4.506 fr. 94. Somme à valoir pour travaux imprévus, 993 fr. 06. Total, 5.500 fr. Cautionnement provisoire, 75 fr., définitif, 150 fr.

Visa du certificat de capacité huit jours au moins avant l'adjudication, par M. Barrand, ingénieur en chef des ponts et chaussées, 5, rue de Vallière, à Lons-le-Saunier.

Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs, tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés, dans les bureaux de la préfecture (2^e division), de 9 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir.

Saône-et-Loire. — Samedi 7 mai, 2 h. — *Mairie de Bourbon-Lancy.* — Parquet en chêne à établir dans deux salles de l'hospice. Montant des travaux, 4.409 fr. 43. A valoir, 590 fr. 57. Total, 5.000 fr.

Renseignements au secrétariat de la mairie.

LES TRAVAUX EN COURS D'EXÉCUTION

En présentant, il y a deux mois, l'état des travaux en cours d'exécution sous forme de tableau divisé par arrondissements, nous avons la conviction de répondre aux besoins d'une nombreuse catégorie de nos abonnés; l'accueil que cette innovation a reçu nous est une preuve de sa grande utilité et des services qu'elle rend. Nombreux ont été les témoignages de satisfaction qui nous ont été adressés et grand l'empressement à nous faciliter la tâche; déjà les quatre pages complètes que nous consacrons à ces renseignements sont entièrement remplies, et pour faire place aux renseignements nouveaux, il nous faudra éliminer les travaux ayant figuré un nombre de fois suffisant pour que nos lecteurs aient pu y trouver les indications qui leur sont nécessaires, bien que ces travaux ne soient pas encore complètement achevés.

Nous nous plaignons à remercier ici tous ceux de nos abonnés qui veulent bien nous fournir les renseignements qui nous permettent de tenir ces importants tableaux à jour avec toute l'exactitude désirable. Bon accueil sera toujours fait aux communications de nos abonnés concernant la marche des travaux à leur connaissance, de façon à établir ainsi mensuellement une sorte de statistique de la prospérité des industries du bâtiment dans notre région.

TRAVAUX EN COURS D'EXÉCUTION

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
I^{er} ARRONDISSEMENT		
<i>Rue des Augustins. École La Martinière.</i>	M. Dubuisson, 25, cours Lafayette.	Terrassements, maçonnerie et pierre de taille, MM. Gay et Bagnard, rue des Marronniers, 4; ciments, M. Vallanet, rue des Platanes, 30, Monplaisir; charpente, M. Débat, rue Bellecombe, 71; menuiserie, MM. Pansu et fils, rue des Asperges, 21; serrurerie, M. Burnichon, avenue des Ponts, 5; plâtrerie, peinture, vitrerie, M. Calmel, rue de la Bourse, 8; zinguerie, plomberie, M. Boussat, rue Passet, 12. — <i>Travaux intérieurs dans le nouveau bâtiment. Agencements dans l'ancien.</i>
II^e ARRONDISSEMENT		
<i>Rue Stella, 8. Maison de rapport. MM. Coulon et Lambki.</i>	M. Fauton, 101, rue Duguesclin.	Maçonnerie, M. Fauché, à la Demi-Lune; charpente, M. Corcelle, chemin des Grandes-Terres, 32-34; serrurerie, M. Brizon, rue de Sèze, 118; menuiserie, M. Secret, rue de la Platière, 3; plâtrerie-peinture, M. Ternissier, rue Gasparin, 5; ciments, M. Jamot, rue de la Part-Dieu, 44. — <i>Ravalements et intérieurs.</i>
III^e ARRONDISSEMENT		
<i>Route d'Heyrieu. Immeuble de rapport. M. Rousseau.</i>	MM. Bouilhères et Danthon, quai de Retz, 16.	MM. Loblanc frères à Monplaisir, entrepreneurs généraux.
<i>Avenue de Saxe, 300-302. Maison M^{me} Roubellat.</i>	M. Court, rue de la Barre, 6.	Maçonnerie, M. Fautour; charpente, M. Lafosse, route de Vienne, 14; taille dure, M. Gerbod-Ducarre; carrelages, MM. Souchon et Gorini, quai des Brotteaux, 3; menuiserie, MM. Beaujan, rue Boileau, 227, et Lobietti, rue d'Aguesseau, 3. — <i>Intérieur.</i>
<i>Quai Claude-Bernard, 24. Maison à loyer. M. Chaize, rue Franklin, 7.</i>	M. Porte, rue Paul-Chenavard, 27.	Maçonnerie, M. Chaize, rue Franklin, 7; charpente, MM. Bogey frères, rue Labelais, 98; pierres de Villebois, M. Gat, à Montalieu (Isère); pierre blanche, M. Pomparat, rue Montgolfier, 43. — <i>Rez-de-chaussée.</i>
<i>Rue Pierre-Corneille. façade de l'église de l'Immaculée-Conception, d'après l'avant-projet de P. Possan La fabrique.</i>	M. Franchet, rue d'Algérie, 12.	Maçonnerie et partie de la pierre de taille, M. Gouyon, cours de la Liberté, 33; pierre de Saint-Cyr, M. Bourdelin; pierre d'Hauteville, Société des carrières de Villebois (M. Bouquet, directeur), rue de la Bourse, 6; charpente, M. D. speyroux, rue de Vendôme, 259.
<i>Rue de Marseille, 83 bis. Maison à loyer. M. Gouyon. cours de la Liberté, 33.</i>	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, M. Gouyon, cours de la Liberté, 33; pierre blanche, MM. Motte et Portalis, rue de Créqui, 181; charpente, M. Débat, chemin de Bellecombe, 71; peinture-plâtrerie, M. Gayetti, rue Saint-Dominique, 13. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue de Marseille, 85. Maison à loyer. MM. Hatton et Darfeuille, quai Fulchiron, 37.</i>	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, M. Gouyon, cours de la Liberté, 33; pierre blanche, M. Vial fils, quai des Étroits, 7; charpente, MM. Bogey frères, rue Rabelais, 98. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue de Marseille, 87. Maison à loyer.</i>	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, M. Gouyon, cours de la Liberté, 33; pierre blanche, M. Pomparat, rue Montgolfier, 43; charpente, M. Guillard, rue des Culattes, 23. — <i>Intérieur.</i>
<i>Cours de la Liberté, 9, 11. Maison de rapport. M. Louis Lumière.</i>	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, MM. Taton frères, cours Gambetta, 60; pierre blanche, M. Vial, quai des Étroits, 7; serrurerie, M. Brizon, rue de Sèze, 118; charpente, M. Chapel, chemin de Bellecombe, 95; peinture-plâtrerie, M. Labasse, cours Lafayette, 29; menuiserie, MM. veuve Darfeuille et Hatton, quai Fulchiron, 37. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue des Asperges, 10. Maison. M. Raynaud.</i>	M. Laurençon, 10, cours Gambetta.	Maçonnerie, M. Breton, rue Paul-Bert, 13. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue Villeroy, 13. Maison. M. Orliange.</i>	M. Laurençon, 10, cours Gambetta.	M. Orliange, rue Villeroy, 27. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue de Gerland, 22. Maison et hangar. M. Bouvier.</i>	M. Laurençon, 10, cours Gambetta.	Maçonnerie, M. Pierre Thomas, rue Chaponnuy, 7. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rues de l'Abondance et de la Buire. M. Hospital, rue de la Buire.</i>	M. Clermont, rue Neuve, 17.	Maçonnerie, M. Fessetaud, rue Vauban, 81; charpente, M. Vadot, rue Garibaldi, 268. — <i>Intérieurs.</i>
<i>Montchat, groupe scolaire.</i>	M. Comte, 1, cours Gambetta.	Maçonnerie, M. Canque, grande rue de Monplaisir, 133; ciments, M. Elia, cours Vitton, 30; charpente, M. Janin, rue de Marseille, 37; menuiserie, M. Pansu, rue des Asperges, 21; serrurerie, M. Ziegler, rue Molière, 157; ferblanterie, M. Mallet, cours Gambetta, 37; plâtrerie, M. Calmel, rue de la Bourse, 8; asphaltes, M. Drevet, cours Charlemagne, 54. — <i>Travaux intérieurs.</i>
<i>Rue de Gerland, près de la rue Chevroul. Maison de rapport.</i>	M. Comte, 1, cours Gambetta.	Maçonnerie, M. Peyratoux, avenue de Saxe, 226; charpente, M. Eugène Comte, rue Bêchevelin, 97; serrurerie, M. Bernard, rue du Pensionnat, 30. — <i>Travaux intérieurs.</i>
<i>Rue de Bearn. Groupe scolaire de l'avenue des Ponts, agrandissement de l'école de filles. Préau convert et couvroir.</i>	Architecture municipale.	Maçonnerie, pierre de taille et ciments, M. Leduc, rue de Marseille, 39; charpente et menuiserie, M. Dumora, rue d'Amboise, 6; serrurerie, M. Gimond, rue Mercière, 30; plâtrerie, peinture et vitrerie, M. Bastien, place du Change, 2; ferblanterie, MM. Gagel, Pérignon et C ^e , quai de l'Hôpital, 4. — <i>Rez-de-chaussée.</i>
<i>Montchat. Ecole de garçons. M. l'abbé Michallet.</i>	M. Bernard, route de Vienne, 74.	Maçonnerie, M. Ginat, cours Henri, 25; charpente, M. Chat, cours Richard-Vitton, 69; menuiserie, M. Delaitre, cours Richard-Vitton, 30; plâtrerie, M. Vercelotte, cours Henri, 107; serrurerie, M. Maquet, rue Louis, 6. <i>Couverture.</i>
<i>Route de Vienne, 106. Salle de fêtes, exhaussement sur bâtiment et dépendances. M. Rosssey.</i>	M. Bernard, route de Vienne, 74.	Maçonnerie, M. Boisdevesy, route de Vienne, 67; charpente, M. Allemand, route de Vienne, 156; menuiserie, MM. Boisdevesy et Blachon, chemin de Vénissieux, 73; peinture-plâtrerie, M. Gargat, chemin de Vénissieux, 92. — <i>Intérieurs.</i>
<i>Rue de Vendôme, angle de la rue et de la place Guichard. Maison de rapport. Société civile.</i>	M. Chomel, quai de Retz, 10	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Emiel, rue Boileau, 131; charpente, M. Enselme, cours de la République, 64, Villeurbanne; serrurerie, M. Bissuel, place Kléber, 3; peinture-plâtrerie, M. Lessellie; ciments, M. Héraud, rue Paul-Bert, 4; menuiserie, MM. Dumond frères, rue de l'Annonciade, 30; zinguerie-plomberie, M. Joubert, rue du Jardin-des-Plantes, 5; fumisterie, M. Mottet, rue Vaubecour, 11; marbrerie, cheminées, MM. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11. — <i>Intérieurs.</i>

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
<i>Place Guichard.</i> Maison de rapport. MM. Emiel et Enselme.	M. Chomel, quai de Retz, 10.	Mêmes entrepreneurs, sauf : menuiserie, MM. Giraud frères, rue Duguesclin, 20; zinguerie-plomberie, M. Cossard. — <i>Intérieurs.</i>
<i>Place Guichard,</i> angle rue de Créqui. Maison de rapport. M. Bissuel.	M. Chomel, quai de Retz, 10.	Mêmes entrepreneurs, sauf : menuiserie, MM. Lombard frères, rue de Crillon, 9; zinguerie-plomberie, MM. Nicolas frères, cours de la Liberté, 3. — <i>Intérieurs.</i>
<i>Rue de Créqui.</i> Maison de rapport. M. Lesselier.	M. Chomel, quai de Retz, 10.	Mêmes entrepreneurs, sauf : menuiserie, M. Clermont, rue Vauban, 73. — <i>Intérieurs</i>
<i>Rue de Marseille,</i> angle rue Parmentier. Maison Société civile.	M. Chomel, quai de Retz, 10.	Mêmes entrepreneurs, sauf : peinture-plâtrerie, M. Labasse, cours Lafayette, 29; menuiserie, MM. Dumond frères; zinguerie, M. Joubert; marbrerie, cheminées. MM. Motet et Duriv, quai des Brotteaux, 11. — <i>Intérieurs.</i>
<i>Rue Molière.</i> Maison. M. Lesselier, 9, rue des Archers.	MM. Huguet et Delorme, avenue de Saxe, 137.	Maçonnerie, M. Gouyon, cours de la Liberté, 33; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118; charpente, M. Grépat, rue d'Alsace, 75; menuiserie, M. Martin, place Sathonay, 4. — <i>5^e étage.</i>
<i>Rue de Bonnel,</i> angle de la rue Molière. Maison. M. Gouyon, cours de la Liberté, 33.	MM. Huguet et Delorme, avenue de Saxe, 137.	Maçonnerie, M. Gouyon, cours de la Liberté, 33; charpente, M. Debat, chemin de Bell combe, 71, et M. Gagnieu, rue Bugeaud, 98; serrurerie, M. Boyer; menuiserie, M. Martin, place Sathonay, 4; peinture, M. Lesselier. — <i>5^e étage.</i>
<i>Rue de Bonnel.</i> Maison. MM. Martin et C ^{ie} , rue de la Bourse, 49.	MM. Huguet et Delorme, avenue de Saxe, 137.	Maçonnerie, M. Gouyon, cours de la Liberté, 33; charpente, M. Despeyroux, rue Vendôme, 259; serrurerie, MM. Patiaud, Lagarde et C ^{ie} , boulevard du Nord, 18. — <i>5^e étage.</i>
<i>Rue Cavenne, 20.</i> Maison.	M. Boistard, rue Servient, 5.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçon., M. Gay, rue de l'Abondance, 25; charp., M. Mollo, rue des Tuileries, 13; pierre tendre, M. Jammes, rue Dumoulin, 36; pierre dure, M. Vinard; serrurerie, M. Bernard, rue du Pensionnat, 30. — <i>1^{er} étage.</i>
<i>Rue de Béarn, 56, 58, 60.</i> Trois maisons. Société des logements économiques.	M. Germain, avenue de l'Archevêché, 2.	Maçonnerie, MM. Pigeon et C ^{ie} ; charpente, M. Malignon; plâtrerie, M. de Rieux; serrurerie, M. Vermillod. <i>1^{er} étage.</i>
<i>Rue Garibaldi, 261.</i> Maison. M. Gayetti.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Gouyon, cours de la Liberté, 33; peinture-plâtrerie, M. Gayetti, rue Saint-Dominique, 13; menuiserie, M. Neyton, rue Bossuet, 70.
<i>Avenue de Saxe,</i> angle gr. rue de la Guillotière, M. D. Vial.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	M. Denis Vial, entrepreneur général, quai des Étroits, 7; menuiserie, MM. veuve Darfeuille et Hatton, quai Fulchiron, 37; charpente, M. Vadot, rue Garibaldi, 268; peinture-plâtrerie, M. Calmel, rue de la Bourse, 8.
<i>Chemin des Verriers.</i> Hangars. M. Fahy fils aîné.	M. Sarry, rue du Plâtre, 1.	Maçonnerie, M. Chatoux neveu, avenue du Parc d'Artillerie, 2. — <i>Toiture.</i>
<i>Avenue de Saxe, 268-278.</i> Neuf immeubles, dont quatre rue Sébastien-Gryphe. M. Cabestan.	M. Feuga, place des Célestins, 6.	Entrepreneur général, M. Cabestan, rue de la République, 64; charpente, M. Gagnieu, rue Bugeaud, 98; serrurerie, M. Bernard, rue du Pensionnat, 30, et M. Maisant, rue Garibaldi, 102; menuiserie, M. Pardon, rue Roquette, 16, et M. Vaisse. — <i>Intérieur.</i>
<i>Rue de la Madeleine, 15,</i> Maison M. Roche.	M. Delalande, rue Rave, 30.	Maçonnerie, M. Albert, rue Boileau, 300; menuiserie et charpente, M. Bonneaud, avenue de Saxe, 312; serrurerie, M. Minetty, rue Sébastien-Gryphe, 28; plâtrerie, M. Paré, rue Grenette, 12.
<i>Chemin de l'Espérance.</i> Maison. M. Cellier.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Entrepreneur général, M. Gouyon, cours de la Liberté, 33.
<i>Rue François-Garcin, 6</i> Maison à loyer. M. C...	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Maçonnerie, MM. Taton frères, cours Gambetta, 60; charp., MM. Maire et Cloud, cours Lafayette, 241; ser., M. Gimon, rue Mercière, 30; pierre de Trept, M. Percherancier, rue Paul-Bert, 6; menuiserie, M. Graillat, rue de Condé, 9. — <i>Fondations.</i>
<i>Grande rue de la Guillotière, 136.</i> Agrandissement. MM. Magnat frères.	M. Feuga, place des Célestins, 6.	Maçonnerie, M. Albert, place de l'Abondance; serrurerie, M. Menut; charpente, M. Eugène Comte, rue Béchévelin, 97.
<i>Rue Paul-Bert, 199.</i> — Maison de rapport. M ^{rs} Péche.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, MM. Lebrut et Araud, entrepreneurs généraux, rue Parmentier, 40. — <i>Fouilles.</i>
<i>Rue Gabillot, 22.</i> Maison. M. Boullud.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, M. Jannetaud, cours Villeurbanne, 142; charpente, M. Cerizier, rue d'Inkermann, 34; pierre de taille, Société Moine et C ^{ie} , à Trept; menuiserie, MM. Laurie et Marien, rue Vendôme, 183; serrurerie, M. Dupont, rue Bossuet, 80. — <i>Rez-de-chaussée.</i>
IV^e ARRONDISSEMENT		
<i>Rue Joséphin-Soulayr, 18 et 20.</i> Agrandissement et restauration. M. Grinand, rue du Chariot-d'Or, 5.	MM. Bouilhères et Danthon, quai de Retz, 16.	Maçonnerie, M. Dupuis; charpente, M. Chol, 9, rue Pelletier.
<i>Petite rue des Gloriettes, 2.</i> Restauration et réfection de maison bourgeoise. M. J. Berger.	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124 bis; charpente, M. Grépat, rue d'Alsace, 75; menuiserie, M. Pardon, rue Montgolfier, 19; plâtrerie, peinture, M. Chapeaux, rue Malesherbes, 12; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118. — <i>1^{er} étage.</i>
V^e ARRONDISSEMENT		
<i>Rue de la Claire 84.</i> Entrepôts, logements d'employés et bureaux. Les fils de A. Deutsch, rue de Château-dun, 50, Paris.	MM. Bouilhères et Danthon, quai de Retz, 16.	Maçonnerie, M. Foraz, 9, rue Saint-Côme; charpente, M. Gagnieu, rue Bugeaud, 98; menuiserie, M. de Saint-Jean, 6, rue d'Égghien; peinture-plâtrerie, M. Gabbio, 11, rue Royale; serrurerie, M. Croso, rue Nérard, 1. — <i>En construction.</i>
<i>Rue Cléberg, 6.</i> Maison de rapport. M. L..., à Lyon.	M. Cumin, 19, rue d'Algérie.	Maçonnerie, M. Constantin Simon, montée de Fourvière, 9; charpente, M. Corcelle, 32, chemin des Grands-Terrres; pierres de taille, M. Perraut, à Bully; fers, M. Descours, rue de Penthèvre, 5-10; menuiserie, MM. veuve Darfeuille et Hatton, quai Fulchiron, 37; serrurerie, M. Solle, rue Amédée-Bonnet, 5; peinture plâtrerie, M. Grignier, rue Hippolyte-Flandrin, 2. — <i>Toiture.</i>
<i>Rue du Pont de la Gare.</i> Maison. MM. Chomel, de Prandières et Chantre.	M. Chomel, quai de Retz, 10.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, MM. Taton frères, cours Gambetta, 60; serrurerie, M. Euler, rue de la Part-Dieu, 24; charpente, M. Descotes, rue de la Corderie, 14. — <i>1^{er} étage.</i>

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
<i>Le Point-du-Jour.</i> Villa. M. S...	M. Cumin, 19, rue d'Algérie.	Maçonnerie, M. Salmel, au Point-du-Jour. — <i>Fondations.</i>
<i>Quai des Etroits, 2</i> (sur le coteau). Villa de M. Dailly.	M. Boirivant, rue Royale, 17.	Maçonnerie, M. Joly-Giroudon, 72, rue Magenta; charpente, M. Despeyroux, 250, rue Vendôme; pierre de taille, M. Vial, 4, quai des Etroits; peinture-plâtrerie, M. Valenti, 12, rue Laurencin; fumisterie, M. Boyer, 31, rue Vaubecour; menuiserie, MM. Mistral frères, 39, rue Condé; serrurerie, M. Barbier, 141, rue Molière; zinguerie, M. Tabard, 10, rue Bellecordière; calorifère, M. Pierron-Boutier, quai Hôpital; couverture, MM. Nourry et Lefèvre, 15, place Morand; carrelages, MM. Sautier et Mouton, 2, place Meissonier; électricité, M. Gautier, 27, rue Ferrandière; boiseries de style, M. Oger, 90, rue Servient; vitraux, M. Magnin, 60, rue Saint Georges; parc, M. Barillot, 212, chemin Demi-Lune. — <i>Commencement des aménagements intérieurs et ravalements extérieurs.</i>
VI^e ARRONDISSEMENT		
<i>Rue Tête-d'Or, 51-53.</i> Maison. MM. P. Sautour et Pausu frères.	M. Court, 6, rue de la Barre.	Maçonnerie, M. Sautour; taille de pierre dure, M. Saint-Point, à Trept; charpente, M. Mally, chemin de Bellecombe, 100, et M. Paret, chemin de Sébastopol, 72. — <i>Rez-de-chaussée.</i>
<i>Angle rues Vendôme et Moutbernard.</i> Maison de rapport.	M. Fanton, rue Duguesclin, 101.	Maçonnerie, MM. Sautour et fils, rue Vendôme, 124; charpente, M. Grépat, rue d'Alsace, 75; pierre de taille, M. Saint-Point, à Trept; pierre blanche, MM. Motte et Portalis, rue de Créqui, 181; marbrerie, cheminées, MM. Mottet et Durif, quai des Brotteaux, 11; menuiserie, M. Graillat, rue de Condé, 9, et M. Lenoble, 65, rue Boileau; serrurerie, M. Solle, passage Duguesclin, 5; plâtrerie-peinture, M. Tauty. — <i>Ravalements.</i>
<i>Rues Malesherbes et Montgolfier.</i> Maison de rapport. M. Clermont.	M. Clermont, rue Neuve, 17.	Maçonnerie, M. Fessetaud, rue Vauban, 81; pierre de Saint-Cyr, M. Moratur, à Saint-Fortunat; pierre de Villebois, Société des carrières de Villebois, M. Bouquet, directeur, rue de la Bourse, 6; pierre blanche, M. Barthélemy, rue Montgolfier, 43. — <i>Rez-de-chaussée.</i>
<i>Rue Vauban.</i> Maison M. Chapeaux.	M. Vernon, place Bellecour, 23.	Maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124 bis; charpente, M. Jacquignon, cours de Villeurbanne, 153; peinture-plâtrerie; M. Chapeaux, rue Malesherbes, 12; serrurerie, M. Brunard, grande rue de la Guillotière, 26.
<i>Avenue de Saxe et rue Vauban.</i> Maison. M. Grange.	M. Vernon, place Bellecour, 23.	Maçonnerie, MM. Grange père et fils, rue Laurencin, 1; charpente, M. Jacquignon; peinture-plâtrerie, M. Chapeaux; serrurerie, M. Brunard.
<i>Avenue de Saxe.</i> Maison. M. Buzzini.	M. Vernon, place Bellecour, 23.	Maçonnerie, M. Duchez, rue de Bonnel, 20; charpente, M. Jacquignon; serrurerie, M. Brunard.
<i>Avenue de Saxe et rue Fénelon.</i> Maison. M. Vernon.	M. Vernon, place Bellecour, 23.	Maçonnerie, MM. Grange père et fils; charpente, M. Jacquignon; serrurerie, M. Brunard.
<i>Rue Fénelon.</i> Maison. M. Chavannes.	M. Vernon, place Bellecour, 23.	Mêmes entrepreneurs.
<i>Rue Fénelon.</i> Maison. M. Jacquignon.	M. Vernon, place Bellecour, 23.	Mêmes entrepreneurs.
<i>Rues P.-Corneille et Fénelon.</i> Maison. M. Thévenet.	M. Vernon, place Bellecour, 23.	Maçonnerie, M. Boucaret, rue Stella, 3; charpente, M. Solviche; serrurerie, M. Neyret; menuiserie, M. Thévenet.
<i>Rue Pierre-Corneille.</i> Maison.	M. Vernon, place Bellecour, 23.	Maçonnerie, MM. Grange père et fils, rue Laurencin, 1; charpente, M. Jacquignon, 153, cours de Villeurbanne; menuis., M. Delangle, rue Montgolfier, 46; serrur., M. Brunard, grande rue de la Guillotière, 26.
<i>Rue des Charmettes, 77.</i> Mais. à loyer. M. Graillat.	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Maçonnerie, MM. Sautour et fils, rue Vendôme, 124; charpente, M. Grépat, rue d'Alsace, 75; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118; plâtrerie-peinture, MM. Tauty frères, rue Tronchet, 9; pierre de Sainte-Juste, MM. Motte et Portalis, rue de Créqui, 181; pierre de Trept, M. Percherancier, rue Paul-Bert, 6. — <i>Rez-de-chaussée.</i>
<i>Rues Duguesclin et Tronchet, 3.</i> Maison à loyer. MM. X.	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	<i>Démolitions.</i>
HORS LYON		
<i>Villeurbanne,</i> chemin de la Viabert, angle rue Dagnin. Maison de rapport. M. Tauty.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, M. Faure, 46, rue Sébastopol; charpente, M. Cerisier, 34, rue Inkermann; plâtrerie-peinture, M. Tauty, 133, rue Créqui; menuiserie, M. Poizat, 12, rue des Chanées; serrurerie, M. Costorier, 7, rue des Marionniers; pierre de taille, Société Moine, à Trept; ferblanterie, M. Martinon, 43, rue Bon-Pasteur; ciments, M. Chapelon, 25, rue Clos-Suiphon. — <i>Intérieur.</i>
<i>Villeurbanne,</i> chemin de la Viabert. Maison de rapport. M. Cerisier.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	M. Cerizier, entrepreneur général, 34, rue d'Inkermann; pierre de taille, Société Moine, à Trept. — <i>Fouilles.</i>
<i>Villeurbanne,</i> rue Bellecombe, 28. Maison de rapport. M. Michaud.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, M. Faure, 46, rue Sébastopol; charpente, M. Mally, 100, rue Bellecombe; menuiserie, M. Lapière, 194, rue Boileau; plâtrerie-peinture, M. Grummel, 133, rue Vauban; ciments, M. Mayen; serrurerie, M. Dupont, 20, rue Bossuet; ferblanterie, M. Berteaux, 210, cours Lafayette. — <i>Intérieur.</i>
<i>Villeurbanne,</i> rue Sainte-Geneviève. Maison à loyer et bâtiment sur cour. M. Mégemond.	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Maçonnerie, MM. Rouchon et Desseauve; charpente, M. Doublie, chemin de Sainte-Geneviève, 26; serrurerie, M. Chuzel, rue Alexandre-Boutin, 41; plâtrerie-peinture, M. Thibaud, rue Sainte-Hélène, 19; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118; charpente, M. Mally, chemin de Bellecombe, 100. — <i>Fondations.</i>
<i>Villeurbanne,</i> chemin S.-Antoine. M. Grabbio.	MM. Bouilhères et Danthon, 16, quai de Retz.	Maçonnerie, M. Tête; charpente, M. Gabella, cours Vitton, prolongé, 129; menuiserie, M. Gerin. — <i>Terrassements.</i>
<i>Villeurbanne,</i> cours Vitton prolongé, a. gl. cité Delasalle. Maison de rapport. M. Pénelon.	M. F. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, M. Pénelon, rue Tête-d'Or, 28; serrurerie, M. Bernard, cours Lafayette prolongé, 36; pierre de Villebois, M. Percherancier, rue Paul-Bert, 6; pierre de Saint-Cyr, M. Renaudon, à Saint-Germain-au-Mont-d'Or. — <i>Caves.</i>
<i>Villeurbanne,</i> cours Vitton prolongé. M. Neyton, rue Bossuet, 70.	M. F. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, M. Pénelon, rue Tête-d'Or; serrurerie, M. Chuzel, chemin de Baraban; pierre de Villebois, M. Percherancier, 6, rue Paul-Bert; pierre de Saint-Cyr, M. Renaudon, à Saint-Germain-au-Mont-d'Or. — <i>Caves.</i>
<i>Villeurbanne,</i> avenue Thiers et cours Vitton. Maison. M. Chuzel.	M. Court, rue de la Barre, 6.	M. Chuzel, entrepreneur général. — <i>Basses fondations.</i>
<i>Caluire,</i> quai de Cuire. Villa. M. M., à Lyon.	M. Cumin, 19, rue d'Algérie.	M. Pasquet, à Champagne, entrepreneur général. — <i>Intérieur.</i>

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
Caluire, quai de Cuire. Villa. M. C. à Lyon.	M. Cumin, 19, rue d'Algérie.	Maçonnerie, M. Forest, à Saint-Rambert; charpente, M. Chol, rue Pelletier, 9; plâtrerie-peinture, M. Bressis, boul. Croix-Rousse, 161; menuiserie, MM. v ^e Darfeuille et Hatton, quai Fulchiron, 37; serrurerie, M. Grand. — <i>Intérieur</i> .
Vassieu. Maison de campagne. M. Bughon.	M. Court, rue de la Barre, 6.	Maçonnerie, M. Sautour, rue Vendôme, 124; charpente, M. Molly.
Vénissieux. Ecole du Moulin-à-Vent. La Commune.	M. Laurençon, c. Gambetta, 10.	M. Pérol, à Vénissieux. — <i>1^{er} étage</i> .
Vénissieux. Maison de rapport. M. Magand.	M. Bernard, route de Vienne, 74.	Maçonnerie, M. Petit, au Moulin-à-Vent; charpente, M. X...; menuiserie, M. X... <i>Fondations</i> .
Saint-Fons. Maison de rapport. M. Chatain.	M. Bernard, route de Vienne, 74.	Entrepreneur général, M. Pommerol, à Saint-Fons. <i>Fondations</i> .
Saint-Fons, rue Carnot. Maison M ^{me} V ^e Rostaing.	MM. Bouilhères et Lanthon, quai de Retz, 16.	Maçonnerie, M. Pommerol, à Saint-Fons; charpente, M. Despeyroux fils; menuiserie, MM. Goguet frères; serrurerie, M. Pérol; plâtrerie, M. Rolando. — <i>Fondations</i> .
Neuville-sur-Saône, chemin des Creuses. Villa. M. Forestier.	M. Fanton, rue Duguesclin, 101.	Maçonnerie, M. Salagnac, à Neuville; menuiserie et charpente, M. Virey, à Neuville; peinture-plâtrerie, M. Henry, à Neuville. — <i>Rez-de-chaussée</i> .
Neuville-sur-Saône, quai du Four-à-chaux. Habitation. M. Forestier.	M. Fanton, rue Duguesclin, 101.	Maçonnerie, M. Salagnac, à Neuville; menuiserie et charpente, M. Virey, à Neuville; peinture-plâtrerie, M. Henry, à Neuville; M. Prud'homme. — <i>Intérieur</i> .
Neuville-sur-Saône, près la gare. Habitation. M. Brancio.	M. Fanton, 101, rue Duguesclin.	Maçonnerie, M. Guillon, à Neuville; charpente, MM. Desmary frères, à Neuville. — <i>Fondations</i> .
Oullins. Surélévation de maison de rapport. M. Bougras.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	M. Darfeuille.
Montluel (Ain). Villa. M ^{me} Idt, rue Chazière, 1, Lyon.	M. Porte, rue Paul-Chenavard, 27.	Maçonnerie, MM. Gigodot et Tourte, rue Pierre-Corneille, 87; serrurerie, M. Grobon fils, rue Vauban, 29; charpente, M. Despeyroux, rue de Vendôme, 259; ciments, M. J. mot, rue de la Part-Dieu, 84.
Miribel. Station électrique, lavoir, établissement de bains. M. Pérignon, concessionnaire.	M. Fanton, rue Duguesclin, 101.	Maçonnerie, M. Grand; charpente et menuiserie, M. Girard.
Tassin-la-Demi-Lune. Villa M ^{me} X...	MM. Bouilhères et Danthon, quai de Retz, 16.	M. Croso, entrepreneur général.
Tassin. Remise, écurie et dépendances. M. Mantelier.	M. Bissuel, place de la Comédie, 27.	Maçonnerie, M. Salandrouze, à Tassin; charpente, M. Grivel, à La Demi-Lune; serrurerie, M. Euler, rue de la Part-Dieu, Lyon; menuiserie, M. Fréby, rue Tronchet, 41; peinture-plâtrerie, M. Benna.
Irigny. Villa.	M. Cumin, 19, rue d'Algérie.	Maçonnerie, M. Truffy, à Irigny; plâtrerie, M. Pérol; charpente et menuiserie, M. Catil, à Irigny; serrurerie, M. Ruff, à Irigny. <i>Intérieur</i> .
Charbonnières. Villa.	M. Cumin, 19, rue d'Algérie.	Maçonnerie, M. Vergnaud, à Charbonnières; charpente et menuiserie, MM. Guérin père et fils; serrurerie, M. Mallet; plâtrerie, M. Lonvers, à Charbonnières. — <i>Intérieur</i> .
Charbonnières, le Méridien. 3 villas. M. Mounet Villas: M. Guérin; M. de Saint-Jean; M. Croso; M. Delécraz; MM. Varloud et C ^{ie} .	MM. Bouilhères et Danthon, quai de Retz, 16.	Maçonnerie, M. Vergnaud, charpente, M. Guérin; menuiserie, M. de Saint-Jean; serrurerie, M. Croso; plâtrerie, M. Delécraz; plomberie, MM. Varloud et C ^{ie} . — <i>Fouilles</i> .
Sainte-Foy-les-Lyon. Villa. M ^e ve Gisclon, St-Etienne.	M. Porte, rue Paul-Chenavard, 27.	Maçonnerie, M. Vincent, à Sainte-Foy; charpente, M. Débat, rue Bellecombe, 43; serrurerie, M. C. Grobon, rue Vauban, 29.
Saint-Germain-au-Mont-d'Or. Château de M. Gérard. Restauration.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	M. Barre, entrepreneur, à Chasselay; ciments, M. Lachamps, rue Villeroi, 47.
Bron. Villas diverses. MM. Ziegler; B...; Giacomini; Comte; Champemont; Trouillet; Rampignon.	M. Boistard, 5, rue Servient.	Maçonnerie, M. Champemont; charpente, M. Comte, rue Béchevelin, 97; menuiserie, M. Trouillet, rue Béchevelin, 55; peinture-plâtrerie, M. Rampignon, rue Chaponnay, 61; fumisterie et ciments, M. Giacomini, rue Saint-Georges, 44; serrurerie, M. Ziegler, rue Molière, 157. — <i>1^{er} étage</i> .
Bourg-Argental (Loire). Maison d'habitation. M. Jarrosson.	M. Bissuel, place de la Comédie, 27.	Maçonnerie, MM. Murgues et Barralon; serrurerie, M. Coupat; charpente, M. Sabot; peinture, M. Dealberto; zinguerie, M. Miard.
Saint-Alban-de-Montbel (Savoie). Chât. du Perron.	M. Boistard, 5, rue Servient.	MM. Lyonne frères, maîtres maçons, à La Bridoire (Savoie); MM. Curtet frères, à Pont-de-Beauvoisin (Isère). — <i>Rez-de-chaussée</i>
Saint-Martin-en-Haut (R.) M. Bally, à Lyon.	M. Clermont, rue Neuve 17.	M. Grange, à Saint-Martin-en-Haut.
Fontaines-sur-Saône. Maison. M. L.	M. Boistard, 5, rue Servient.	Maçonnerie, M. Pays, à Collonges. — <i>Caves</i> .
Collonges-sur-Saône. Villa M. B.	M. Cumin, 19, rue d'Algérie.	Maçonnerie, M. Pays; charpente, M. Picollet; serrurerie, M. Prugnard; plâtrerie, M. Bastid, de Collonges; rustiqueur, M. Scheboth, à La Demi-Lune. — <i>Intérieur</i> .

Caractères généraux de la loi de 1884 sur les Syndicats professionnels.

— *Justification de cette loi. — Réformes possibles.* — (Étude et Législation industrielle) par RENÉ GONNARD, docteur en Droit, licencié es Lettres, secrétaire à la Société d'Économie politique, avec une préface de M. PIC, professeur à l'Université, 1 vol. in-8°, 3 francs.

Des nombreuses lois sociales votées sous la troisième République, l'une des plus violemment attaquées, et aussi le plus injustement, à notre avis, est la loi du 21 mars 1884 sur les Syndicats professionnels. Or, si l'on compare cette loi aux lois étrangères similaires, sans parti pris d'école, l'on arrive aisément à cette constatation que notre législation sur les groupements professionnels est à la fois l'une des plus sincèrement libérales, et l'une des plus égalitaires.

Nous n'aurions garde de prétendre que la loi de 1884 soit parfaite, et qu'elle n'exige pas de nombreuses retouches, dont la pratique a fait ressortir l'urgence. Mais il est parfois difficile de s'orienter au milieu des innombrables projets ou propositions de loi tendant à la modifier, déposés sur le bureau des Chambres, soit par le Gouvernement, soit par les représentants des groupes politiques les plus opposés. Il était indispensable de présenter une classification rationnelle de ces projets, d'en dégager les tendances, et de mettre en relief, au milieu de tant de réformes inutiles ou dangereuses, celles dont l'adoption paraît devoir être préconisée; tel a été l'objectif de M. Gonnard, dont la compétence en matière économique s'est affirmée à plusieurs reprises déjà dans des œuvres importantes.

Ce travail projette des clartés très utiles sur l'un des côtés intéressants de cette législation sociale, dont l'activité parlementaire, un peu confuse parfois, mais moins stérile qu'on ne le prétend communément, travaille à doter notre pays.

En vente chez l'éditeur ALEXANDRE REY, 4, rue Gentil, Lyon.

Texte de la loi

concernant les **RESPONSABILITÉS DES ACCIDENTS** dont les ouvriers sont victimes dans leur travail.

L'exemplaire : 30 centimes. — Par poste, 40 centimes.

En vente : A. REY, imprimeur-éditeur, 4, Rue Gentil, Lyon.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX**FORMATIONS DE SOCIÉTÉS.**

Lyon. — Société lyonnaise d'applications électriques, société anonyme ayant pour objet : les fournitures et les installations électriques, hydrauliques et mécaniques, sous toutes les formes. Siège social, 9 et 11, rue du Président-Carnot. Durée 50 ans, du 15 février 1898. Capital 600.000 fr., divisé en 1.200 actions de 500 fr.

Lyon. — Sibert et Amiet, 6, rue Confort, société en nom collectif pour l'achat et la vente d'immeubles et fonds de commerce (spécialement les fonds de boulangerie). Durée 6 ans, du 20 février 1898.

Lyon. — Charles Pernot et Charles Cartier, Société en nom collectif ayant pour objet l'exploitation du commerce de bicyclettes, machines à coudre, appareils acétylène et articles s'y rattachant. Siège social, rue de l'Hôtel-de-Ville, 91, et raison sociale : « ancienne maison Vignerou, Ch. Pernot et Ch. Cartier, successeurs ». La signature sociale sera : « Ch. Pernot et Ch. Cartier ». M. Ch. Pernot apporte le fonds de commerce de marchand d'appareils à acétylène, machines à coudre, bicyclettes, qu'il exploite à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 91, et la subrogation au bail des lieux, le tout évalué net de tout passif à la somme de 29.000 fr. M. Ch. Cartier apporte une somme de 16.000 fr. en espèces. Durée de la société, 10 ans, du 22 mars 1898. 6 avril.

SPECTACLES

Théâtre des Célestins. — Après une longue série de représentations très suivies, la joyeuse opérette de Messager, *les P'tites Michu*, si bien enlevée par Mmes Tariol-Baugé, Carvini, Jane Evans, MM. Dalbressan, Désiré, ne sera plus donnée qu'aujourd'hui et demain dimanche en matinée à 2 heures et le soir à 8 h. 1/2.

Lundi, première représentation des *Pauvres de Paris*, drame en 5 actes et 8 tableaux de MM. Brisebarre et E. Nus.

Mardi irrévocablement première de *Boccace*, opérette de MM. Chivot et Duru, musique de Suppé.

Cirque Rancy, avenue de Saxe. — Tous les soirs, à 8 h. 1/2 et les jeudis et dimanches, à 3 heures, représentations équestres. Le spectacle est terminé par *César Cascabel*, pantomime à grand spectacle de M. Alphonse Rancy, d'après Jules Verne.

Société lyonnaise des Beaux-Arts. *Salon annuel*, Pavillon de Bellecour. — Ouvert de 9 heures à 5 heures. Le lundi et le vendredi, de 10 heures à 5 heures.

Tous les soirs, éclairage électrique des salles de 8 heures à 10 heures.

La Photographie des couleurs, 1, rue de la République, près du Grand-Théâtre.

Les nouvelles exhibitions de MM. Lumière frères, de photographies en couleurs, obtiennent toutes les faveurs du public. Elles sont visibles tous les jours de 10 heures à midi et de 1 heure à 6 heures. — Le soir, la photographie animée par le Cinématographe.

Scala-Bouffes. — Tous les soirs, spectacle concert.

Casino des Arts. — Tous les soirs, spectacle varié.

Eldorado. — Tous les soirs, l'éblouissante revue *A Lyon s'y gaiement*, avec ses tableaux nouveaux, l'Expert en écritures, les Affiches dernier cri, le Flagrant Délit.

Le Propriétaire-Gérant : ALEXANDRE REY.

Lyon. — Imp. PITRAT, A. Rey successeur, 4, rue Gentil. — 17403

FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION**CARREAUX EN CIMENT**

VVE A. DEMOLINS, Fabrique de Carreaux en Ciment, Usine, 35, rue Claudia, Montchat, station Cours Eugénie, tramway de Bron.

PRODUITS RÉFRACTAIRES & GRÈS

PROST ET PICARD à Givors (Rhône). Cornues à Gaz. Produits réfractaires et Briques rouges. Tuyaux en grès vernissés pour conduites d'eaux et assainissement. Téléphone.

ARDOISES, TUILES, BRIQUES, POTERIE & SABLE

ARDOISES pour toitures, dalles, urinoirs, tablettes, tableaux, etc. Entrepôt J. GUICHARD fils, seul représentant de la Commission des Ardoisières d'Angers, chemin de Serin, 5, LYON.

SABLE. — **Chevrot et Deleuze**, 64, rue de Marseille. — Vragage à vapeur sur le Rhône. Sable, Gravier, Cailloux roulés.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres. Chaux hydrauliques et Ciments. Carreaux de Verdun.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Spécialité de tuyaux en terre cuite et en grès pour conduite d'eau et pour Bâtimens. Seuls représentants à Lyon de la C^{ie} des Grès Français de Pouilly-sur-Saône.

CIMENTS, CHAUX, PLÂTRE, BITUME & PAVES

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Carreaux de Verdun.

CHAUX ET CIMENTS. — **Chevrot et Deleuze**, 64, rue de Marseille. — Seuls concessionnaires des *Ciments Vicat* pour le Rhône et la Loire, ainsi que des *Usines de Trept* (Isère); du *Val d'Amby* (Isère). Seuls vendeurs des *Chaux de Cruas* (Freydière-Gouy); *Chaux des Barbidières* (Drôme).

PEINTURE & PLÂTRERIE

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, — Lyon. — Fabrique de plâtre de Lyon, entrepôt général des Tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments. Carreaux de Verdun.

CHEVROT ET DELEUZE, 64, rue de Marseille, Lyon. — Plâtres de Savoie, de l'Isle, de Bourgogne, de Paris; à mouler, à enduire. Albâtre. *Lattes suisses*. Briques plâmes et creuses. Seuls vendeurs des *Plâtres de Savoie* de la Société des Patrières du Sud-Est et des *Plâtres de l'Isle* (marque Poulet). Succursales : Saint-Etienne, 43, rue d'Annonay; Saint-Fons, 9, quai Saint-Gobain.

CÉRAMIQUE

PRODUITS CÉRAMIQUES, PROST FRÈRES, fabricants à la Touche-Salvagny (Rhône). Magasins et bureaux à Lyon, quai de Bondy, 46. Spécialité de tuyaux en terre cuite et tuyaux en grès pour conduites d'eau et pour bâtiments. Appareils pour sièges inodores, panneaux et carreaux en faïence, etc. — Succursale à Saint-Etienne, rue de Roanne, 22.

PRODUITS CÉRAMIQUES. — **Chevrot et Deleuze**, 64, rue de Marseille. — Dépositaires des *Tuileries de Roanne*, *Sainte-Foy-l'Argentière*, *Bourgogne et Saint-Vallier*. Spécialité de *Boisseries* pour cheminées, *Tuyaux en grès*. *Fabrication de tuyaux en poterie* pour bâtiments et conduites d'eau. Carreaux de Marseille, de Verdun. Succursales : Saint-Etienne, 43, rue d'Annonay; Saint-Fons, 9, quai Saint-Gobain.

CHARPENTES & PONTS MÉTALLIQUES — V. FEBVRE 16-18 20, rue de la Claire LYON VAISE

VICTOR DUPRÉ

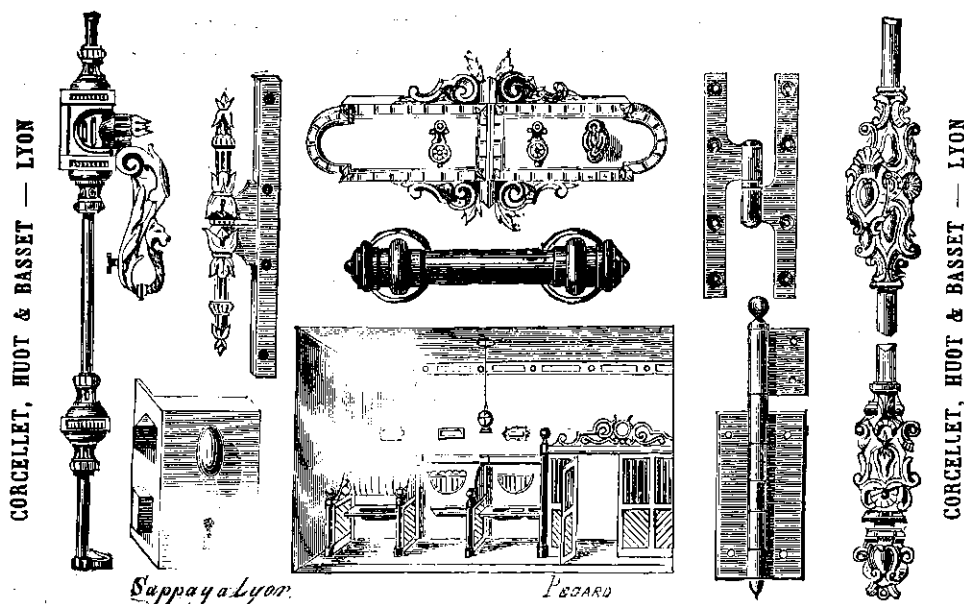
69, Rue Tronchet, Lyon

Fabrique d'Abat-Jour. — Pose de Cordes. — Fourniture de Lames et Bâtons
Réparations à Prix très réduits

VENTE DE STORES ORDINAIRES ET FANTAISIE

A 2 francs le mètre carré, tout posé.

ABAT-JOUR D'OCCASION A VENDRE. — PRIX EXCEPTIONNEL DE BON MARCHÉ

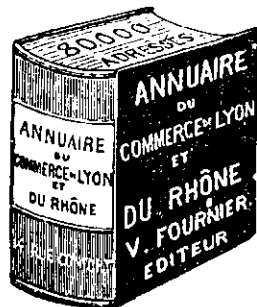


CORCELLET, HUOT & BASSET — LYON

CORCELLET, HUOT & BASSET — LYON

Sappay a Lyon.

PESARD



VIENT DE PARAÎTRE

ANNUAIRE

GÉNÉRAL

du

Commerce de Lyon & du Département du Rhône

Indicateur FOURNIER

FONDÉ EN 1869

Édition de 1898

Le plus important des Annaires de Province (Plus de 100.000 Adresses)

Classées méthodiquement par rues, ordre alphabétique et professions

MAGNIFIQUE PLAN EN COULEURS DE LA VILLE DE LYON

Prix : 12 Francs. — Franco : 13 Francs

EN VENTE

AGENCE FOURNIER

14, rue Confort, LYON, et dans toutes ses Succursales

MOSAÏQUE

NOUVEAU SYSTÈME

de Mosaïque Granit

DÉPOSÉ

Romaine et Vénitienne pour
Dallage, en Emaux de Venise,
pour Décorations murales.

A. QUARIN, Rue Sala, 44, LYON

Entreprise de Couverture, Zinguerie, Plomberie pour Bâtimens

LANDIER FILS

3, rue Pierre-Corneille, LYON

Cheneaux en Tôle d'Acier Galvanisée

pour tous genres de toitures

Système de Joints à Lavier, B. s. g. d. g.

RÉSERVOIR DE CHASSE

tirage et alimentation instantanée et automatique
BREVETÉ S. G. D. G.

L'INSTANTANÉ, chauffe-bains, breveté s. g. d. g.
donnant 150 litres d'eau à 40 degrés en 10 minutes.

ABONNEMENT A TOUS LES JOURNAUX DU MONDE

A l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort, LYON

TRAVAUX DE VITRERIE EN TOUS
GENRES

Pour la Ville et le Dehors

Maison GUITTA FILS

FATOU-GUITTA

SUCESSEURS

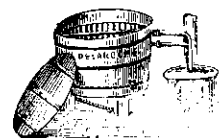
Rue de Savoie, 12, et place des Célestins, 2

GROS VERRES A VITRES DÉTAIL

Verres du Nord, Verres de Couleurs
Tuiles en Verre. Dalles pour sous sol, Verres
striés et losanges de Saint-Gobain
Verres anglais et Vitraux d'appartement

APPAREILS DE BLANCHISSAGE

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE



Lessiveuses — Laveuses

Essoreuses

Repasseuses — Séchoirs

DELAROCHE AINE

TÉLÉPHONE

22, rue Pe'trand, PARIS

REPRÉSENTANTS ET CORRESPONDANTS A LYON